Page: 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 12.07.2021 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 12.07.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: LEATHER RENOVATOR
- · Code du produit: 11750007
- · UFI: UHMO-WUUS-521M-E40J
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Étape du cycle de vie

C Utilisation par les consommateurs

PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

· Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- · Fonction technique Agent de nettoyage
- · Emploi de la substance / de la préparation Dégraissant
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

ZEP ITALIA SRL

Piazzale Luigi Cadorna, 2

20123 Milano (MI) - Italy;

Via Nettunense Km. 25.000

04011 Aprilia (LT) - Italy

T: +39.06.926691

F: +39.06.92747061

@: tecnico@zepeurope.com

Sito: www.zep.it

ZEP Industries BV

Vierlinghweg 30

4612 PN Bergen op Zoom

The Netherlands

 $Tel: (NL) + 31\ 164\ 250\ 100\ (B) + 32\ 2\ 347\ 0117$

 $Fax:(NL) + 31\ 164\ 266\ 710\ (B) + 32\ 2\ 347\ 1395$

@: info@zepbenelux.com

Distribué au Royaume-Uni par:

ZEP UK Ltd

Tanhouse Lane

Widnes Cheshire, WA8 0RD

United Kingdom

Tel: +44 (0)151 422 1000

Fax: +44 (0)151 422 1011

@: info@zep.co.uk

web: www.zep.co.uk

· Service chargé des renseignements:

Customer Service

NL: Tel: +31 164 250 100 Fax: +31 164 266 710 B: Tel: +32 2 347 0117 Fax: +32 2 347 1395 IT: Tel: +39 069 266 91Fax: +39 06.927 470 61 UK: Tel: +44 151 422 1000 Fax: +44 151 422 1011

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR: Centre anti poison, Orfila, Tel: 01 45 42 59 59 BE: Centre anti poison/Antigif Centrum Tel: 070 245245

LUX: (+352) 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant

(suite page 2)

Page: 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 12.07.2021 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 12.07.2021

Nom du produit: LEATHER RENOVATOR

(suite de la page 1)

0,04%

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

· Indications complémentaires:

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- Description: Mélange des substances mentionées à la suite avec des additifs non dangereux.

٠	Composants dangereux:	
	CAS: 2634-33-5	

EINECS: 220-120-9 Numéro index: 613-088-00-6

Reg.nr.: exempted

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 📀 Eye Dam. 1, H318

Aquatic Acute 1, H400 🔥 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 01-2120761540-60- L'imite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %

· Indications complémentaires:

RÈGLEMENT (ĈE) No 648/2004 relatif aux détergents

agents de surface non ioniques <5% agents conservateurs (BENZISOTHIAZOLINONE), parfums

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

- · Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- · Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre les personnes en sécurité.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Diluer avec beaucoup d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).

(suite page 3)

Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.07.2021 Version : 4 (remplace la version 3) Révision : 12.07.2021

Nom du produit: LEATHER RENOVATOR

(suite de la page 2)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL						
CAS: 2634-	CAS: 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one					
Dermique	DNEL Long term-systemic	0,345 mg/kg human/day (des consommateurs)				
		0,966 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)				
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic mg/m3	1,2 mg/m3 (des consommateurs)				
		6,81 mg/m3 (travailleur/ouvrier)				

· PNEC

CAS: 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

PNEC Freshwater μg/L
PNEC Marinewater μg/L
PNEC Freshwater sediment
PNEC Marine water sediment
PNEC Marine water sediment
PNEC Soil
PNEC Sowage treatment Plant mg/L
1,03 mg/L (-)

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Eviter tout contact avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

Gants en PVC

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 4)

Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.07.2021 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 12.07.2021

Nom du produit: LEATHER RENOVATOR

· Substances et mélanges autoréactifs

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chim	iques		
	<u> </u>		
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiq Indications générales.	ques essentieues		
État physique	Liquide		
Couleur:	Blanc		
Odeur:	Caractéristique		
Seuil olfactif:	Non déterminé.		
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et interve			
d'ébullition	100 °C		
Inflammabilité	Non applicable.		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Tion approach.		
Inférieure:	Non déterminé.		
Supérieure:	Non déterminé.		
Point d'éclair	Non applicable.		
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
Température de décomposition:	Non déterminé.		
pH à 20 °C	7		
Viscosité:	,		
Viscosité cinématique	Non déterminé.		
Dynamique à 20 °C:	0 mPas		
Solubilité	o na ws		
l'eau:	Entièrement miscible		
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.		
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa		
Densité et/ou densité relative	25 m u		
Densité à 20 °C:	$1 g/cm^3$		
Densité relative.	Non déterminé.		
Densité de vapeur:	Non déterminé. Non déterminé.		
-	ivon determine.		
9.2 Autres informations			
Aspect:	7: :1		
Forme:	Liquide		
Indications importantes pour la protection de la santé	et de		
l'environnement ainsi que pour la sécurité.			
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.		
	Non déterminé.		
Teneur en solvants:	0.10/		
Solvants organiques:	0,1 %		
Swiss VOC:	0,01 %		
Teneur en substances solides:	0,0 %		
Changement d'état	N 1/4 1/4		
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.		
Informations concernant les classes de danger physiqu	ue		
Substances et mélanges explosibles	néant		
	néant		
Gaz inflammables	néant		
	néant		
Aérosols	néant		
	néant		
Gaz comburants	néant		
	néant		
Gaz sous pression	néant		
	néant		
Liquides inflammables	néant		
	néant		
Matières solides inflammables	néant		
	néant		

néant néant

Page: 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.07.2021 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 12.07.2021

Nom du produit: LEATHER RENOVATOR

		(suite de la page 4)
· Liquides pyrophoriques	néant	
	néant	
· Matières solides pyrophoriques	néant	
	néant	
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
	néant	
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflamma	ces et mélanges qui dégagent des gaz inflammables	
au contact de l'eau	néant	
	néant	
· Liquides comburants	néant	
	néant	
· Matières solides comburantes	néant	
	néant	
· Peroxydes organiques	néant	
	néant	
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant	
	néant	
· Explosibles désensibilisés	néant	
	néant	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

 Oral
 LD50
 1.150 mg/kg (Rat)

 Dermique
 LD50
 >2.000 mg/kg (Rat)

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 118-58-1 Salicylate de benzyle

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.07.2021 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 12.07.2021

Nom du produit: LEATHER RENOVATOR

(suite de la page 5)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation sur la performance environnementale des détergents et des détergifs et sont biodégradables.

- · Autres indications: Le produit est biodégradable.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Les agents tensio-actifs sont biodégradables à au moins 90%, conformément aux exigences de l'ordonnance (RVO) relative à la loi sur les lessives et les produits de nettoyage.

En général non polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport		
· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant	
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.		
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.	
"Règlement type" de l'ONU:	néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 -CLP

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 - ANNEXE II - REACH

Dir. 06/08 ADR - RID - IMDG - IATA;

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

DIRECTIVE 2008/98/CE

RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014

RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 relatif aux détergents

- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant

(suite page 7)

Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 12.07.2021 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 12.07.2021

Nom du produit: LEATHER RENOVATOR

(suite de la page 6)

- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux: En général non polluant.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul
- · Service établissant la fiche technique: Nederland: Afdeling laboratorium / België: Afdeling klanten service
- · Contact: Nederland: Afdeling klantenservice / Belgie: Afdeling klantenservice
- · Date de la version précédente: 14.06.2021
- · Numéro de la version précédente: 3
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative WELL: The highest acceptable concentration

IOELV: Indicative occupational exposure limit values

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente